



LÀ

**où votre voix
compte**

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Assurance Boréale, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

26 AVRIL 2024, À 17 H 30
ESPACE THÉÂTRE MUNI-SPEC
543, RUE DU PONT
MONT-LAURIER

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres sur place pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 2 : M. Sébastien Lebel, secteur Témiscamingue
Siège n° 5 : M^{me} Catherine Ricard, secteur ouvert
Siège n° 6 : M. Gilbert Brassard, secteur Laurentides

Tout membre-assurés désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 16 avril 2024, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à la secrétaire de la Société (kathy.belanger@promutuel.ca) où le membre peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Sachez qu'au-delà de ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le *Règlement n° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre-assuré peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à la secrétaire de la Société (kathy.belanger@promutuel.ca), au plus tard le 25 avril 2024, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre-assuré.

Kathy Bélanger
Secrétaire
Diffusé le 27 mars 2024

PROMUTUEL
ASSURANCE
BORÉALE